petite trois cérémonie, en même temps qu'un pieux témoignage de leur fidélité à la mémoire de celui qui fut si longtemps leur guide et leur soutien, une publique affirmation de leur inébranlable attachement à leurs sacrées maîtres, si odieusement persécutés.

Oui, mon Révérend Père, car vos fils, vos anciens élèves, pourront, n'est-il pas vrai, vous appeler ce nom qui vous était si cher, maintenant que vous avez quitté cette terre de misère, avec ses lassés et mesquines tracasseries, pour entrer dans cette éternelle et bienheureuse Compagnie de Jésus, que l'on ne disperse pas. Oui, dis-le, mon Révérend Père, nous conserverons fidèlement votre souvenir dans notre cœur, et nous nous efforcerons de pratiquer nos moins fidèlement vos sages leçons pour mériter un jour, comme vous, la récompense promise par Dieu, à ses fidèles serviteurs.

LE 1er MAI

A LILLE

sont arrivés, lundi matin :

1 bataillon du 23e d'infanterie en garnison à Bourg (Ain), 1 bataillon du 133e d'infanterie de Belley (Ain), 2 escadrons du 20e chasseurs à cheval de Vendôme, 1 escadron du 16e chasseurs à cheval et 2 escadrons du 6e hussards de Verdun.

Ces troupes ne resteront probablement pas à Lille ; c'est ainsi que le 22e doit aller à Tourcoing aujourd'hui.

Les fantassins sont casernés à Négrier et à Bouham.

La cavalerie est logée à l'Arsenal ; les officiers ont des billets de logement chez l'habitant.

Une centaine de gendarmes sont également dans nos murs.

Lundi soir, à 8 h., a eu lieu, à la salle Bleu, une réunion préparatoire.

Le public n'était guère nombreux. La présidence était le citoyen Bour.

Les citoyens Coolen, Bonques et Raghebeem ont discouru et stigmatisé contre le capitalisme. Ils ont surtout recommandé la calme pour la manifestation qui doit avoir lieu ce matin.

Le cortège partira à 10 h. de l'Hôtel des Syndicats pour se rendre à la Mairie et à la Préfecture.

La dislocation aura lieu Place de la République.

***

Toutes les troupes de la garnison sont consignées.

A DUNKERQUE

Le 31e dragons arrivera ce matin à Dunkerque pour coopérer au service d'ordre. On redoute des incidents pour le 2 ou 3 mai.

A VALENCIENNES

Quelque tout soit calme et que rien ne présage des troubles pour la journée du 1er mai, des mesures d'ordre très sérieuses ont été prises.

De nombreuses patrouilles circulent en ville dès l'après-midi de lundi. La porte Jacob est gardée militairement ainsi que la gare où il y a des soldats dans toutes les cours. Les différentes entrées de la ville sont aussi gardées.

PRINCESSE MAKOKO Savon Victor Vaissier Nouveau parfum exquis

ROUBAIX

Quelques constatations

La fièvre qui, en ce moment, agite la cité n'a pas gagné notre ville. Les élections législatives vont avoir lieu dans quelques jours et le calme le plus parfait règne ici.

Quelle faute! comtons de cet état de profonde tranquillité, auquel nous n'étions pas habitués en pareilles circonstances?

C'est que les Roubaisiens sont satisfaits de la période de paix sociale que leur a valu la victoire des idées de sagesse et de modération sur les idées de désordre colportées par les collectivistes, dont les continuelles provocations avaient fait de Roubaix un véritable enfer.

C'est que les mesures législatives récemment votées ne résident très nettement compte de cette situation d'affaires, plus avec la même audace la bataille qu'ils savent perdue d'avance. S'ils avaient encore quelques illusions, le gâchis de ladite et leurs dernières manifestations, pourtant entourées d'un infernal bruit de tambours et de trompettes, en ont été leur enlever.

Le citoyen Jules Guesdé doit certainement regretter de s'être engagé une fois de plus dans une lutte sans autre issue pour lui qu'une défaite dont il ne pourra pas se relever.

Son principale de la de circonscription le citoyen Dubief, n'aura eu que la satisfaction de l'éphémère publicité faite autour de son insignifiante personne.

Le temps n'est plus où notre bonne population ouvrière, un moment désemparée, se laissait prendre aux fallacieuses et irréalisables promesses des révolutionnaires de l'assiette au beurre.

Elle a eu le temps de voir clair au jeu des politiciens roublards de la « Paix ».

Nous en parlerons pas de M. Henri Delcroix. Il représente un parti qui n'a jamais beaucoup compté et compte de moins en moins dans cette circonscription, surtout depuis que le combisme dont il se réclame a coulé en haut.

Ce parti n'a même pas, au sein de la municipalité, les deux représentants qu'au prix de coûteuses compromissions, il était parvenu à y installer.

L'Avenir et les « Trois Poids et un Poids », qui avec eux, M. Delcroix n'arrière même pas l'attention des électeurs.

Pour tous ceux que la passion n'aveugle pas, qui veulent voir prospérer le pays dans la liberté et lui rendre la place d'honneur qu'une politique sociale lui a fait perdre, MM. Jules Mathieu et Delsaux sont les seuls candidats à qui ils peuvent accorder leurs voix.

Le premier a fait ses preuves antérieurement, durant les deux dernières législatures et a été l'artisan de la paix sociale à Roubaix.

Le second se réclame d'un passé qui est plus que tout les discours. Sa vie publique honnête en vie privée le recommandent tout particulièrement aux suffrages des travailleurs dont les intérêts ont toujours trouvé en lui un ardent défenseur.

Ch. C.

Avis aux électeurs

Les 5, 6 et 8 mai, de neuf heures du matin à neuf heures du soir, et le dimanche 6 mai, de huit heures du matin à six heures du soir, le Bureau des Élections, à la mairie, remettra aux intéressés eux-mêmes, sur la production d'une pièce d'identité, telle que livret de mariage, acte de naissance, ancienne carte d'électeur, etc., les cartes qui ont été distribuées à domicile par le personnel de la police.

— Le tableau de rectifications à la liste électorale, dressé conformément à l'article 6 du décret réglementaire du 2 février 1852, est déposé au secrétariat de la mairie (bureau des élections), rue Neuve, 3, au 2e étage, où l'on peut en prendre connaissance.

UNION SOCIALE & PATRIOTIQUE

Canton Est. — Bureau de la rue Sainte-Elisabeth. — Mardi 1er mai, à 8 h. 1/2 du soir, à la « Pipe », 22, boulevard de Belfort, réunion du Comité de la Section : Question très urgente. Présence indispensable.

UNE SCÈNE AU COUTEAU

Deux arrestations

Un manœuvre de maçon, J.-B. Leman, 27 ans, rue du Cartigny, cour Destélet, devait se marier la semaine dernière. Sa fiancée changea brusquement de résolution, irritant du caractère violent du jeune homme.

Cette décision rendit Leman furieux ; il jura de se venger.

Lundi, vers midi, accompagné de deux de ses amis, parmi lesquels Cyrille Hennebaut, manœuvre, sans domicile fixe, il se rendit à l'estaminet tenu, rue du Cartigny, 183, par M. Edouard Caekenberghe, 55 ans, dans l'intention de tout y briser, sous prétexte que les gens de la maison étaient les amis de la jeune fille, dont il disait avoir à se plaindre.

Naturellement, M. Caekenberghe s'opposa aux méfaits des trois individus et, aidé de son fils et de son neveu, les mit à la porte.

Leman et ses amis sortirent alors des couteaux de leurs poches et en frappèrent le cabaretier et les jeunes gens.

M. Caekenberghe a une longue blessure, heureusement sans gravité, au cuir chevelu. Son fils et son neveu ont également été blessés, mais très légèrement aux mains.

La police a pu arrêter J.-B. Leman et Hennebaut ; le troisième coupable a réussi jusqu'à présent à dépister les recherches.

Réunions électorales. — Mercredi, 8 mai, à 8 h. 1/2 très précises du soir, au Café Loquet, *Aux Tuileries*, rue de l'Alma, 110, M. Eugène Motte, député sortant, rendra compte de son mandat.

Maison Hoflen, 2, rue de la Gare, Roubaix. — Chaussures de grand luxe des plus hautes marques. Séries recommandées. Rayon spécial d'articles élégants à 7 fr. 95.

Vélodrome Central-Sem. — Une étincelle pluie est venue interrompre hier matin une réunion qui s'annonçait comme devant être des plus intéressantes pour les nombreux sportmens de Roubaix.

Malgré un temps incertain, un public nombreux entourait la piste de Barbieux pour assister au match sensationnel entre Kramer, Friol, Vandenbora et Marcelli.

Deux manches seulement de ce match furent disputées, ainsi qu'une course pédestre et une partie des autres épreuves de vitesse, la pluie obligea les organisateurs à suspendre la réunion.

Voici les résultats :

Course d'amateurs. — 1er Deutremepuich, 2e Pollet, 3e Rentier. Temps 2' 10, d. t. 25".

Intermédiaire. — 1re série, 1er Duerlinger, 2e Verecke, 3e Antony, t. 2' 4 ; 2e série, 1er Thuan, 2e Carpentier, 3e Bernardi, t. 2' 20 ; 3e série, 1er Langrand, 2e Samson, 3e Gerlois, t. 2' 3 ; 4e série, 1er Mansart, 2e Delahaye, 3e Rau, t. 2' 4 ; 5e série, 1er Carapeni, 2e Werts, t. 2'35 ; 6e série, 1er Lepoutre, 2e Bertrand, t. 2' 13.

Repêchage. — 1re série, 1er Antony, 2e Bernard ; 2e série, 1er Samson, 2e Weerts.

Course pédestre, 10 kilomètres. — 1er Orphée, 2e Bouchard, 3e Neveu, 4e Robert, 5e Leclerc. Temps 35' 42".

Manche de vitesse. — 1re manche : 1er Vandenbora, 2e Kramer, 3e Friol, 4e Marcelli. T. 1' 35". D. T. 2".

2e Manche : 1er Vandenbora, 2e Kramer, 3e Marcelli, 4e Friol. T. 1' 45". D. T. 2".

Les courses de primes et de motocyclettes auront lieu mardi 1er mai, à 5 h. du soir.

Abonnements à la lecture musicale. Toutes les nouveautés y paraissent chez Marcelli, 2 et 10, rue de Mons, Roubaix.

Une rixe à la sortie d'un bal. — Au cours de la nuit de dimanche à lundi, une rixe a éclaté entre plusieurs habitués du bal Hugelier, rue Daubenton. Un chauffeur, Henri Vellinckel, 38 ans, rue Turgot, impasse Dufourcet, a été roué de coups et assez sérieusement blessé par ses adversaires qui étaient au nombre de six.

La police a ouvert une enquête sur ces faits.

Enterrement du mardi 1er mai. — Saint-Martin : Germaine Versavel, fort Mulliez, cour Dove.

Etat-civil de Roubaix

Du 30 Avril

Publications de mariage. — Maurice Debaisieux, employé de commerce, rue de Lille, 103, et Jeanne Hespéliè, sans profession, rue de l'Industrie, 117. — Albert Dupire, chef de matériel, rue Colbert, 28, et Pacquette Wagon, sans profession, rue Colbert, 2. — André Wagons, dessinateur industriel, rue Colbert, 2, et Pauline Dupire, sans profession, rue Colbert, 28. — Alfred Lefebvre, distributeur au Nord, à Lille, et Julia Ruf, employée, rue Victor Hugo. — Jean-Baptiste Bonte, journalier, rue Pierre de Roubaix, 61, et Alida Lefebvre, journalier, rue Pierre de Roubaix.

Marcel Démeulière, menuisier, rue de l'Epeule, 61, et Julia Duchêne, sans profession, Grande-Rue 213. — Julien Demarcmay, charron, rue Gulvahi, 18, et Emilie Leduc, dame piquiriste, rue de l'Alma, 187. — Emile Hellinckx, fleur, rue des Longues-Haies, cour Dupont 8, et Pauline Bognert, soigneuse, rue des Longues-Haies cour Desrumaux. — Jean Vanhoecke, mouleur en fer, rue des Anges, 107 et Eugénie Duponchel ménagère, rue de la Chapelle-Carrette. — Julien Vanpoucke, ouvrier à Bellegheem, et Jeanne Rassemont, cartelle, rue Pelisch, 86.

Henri Six, peintre décorateur, rue des Fleurs, 34 et Céline Renard, sans profession à Wattrelos. — Henri Cossart, monteur de chaînes, rue de l'Epeule, 242 et Louise Théroine, marchande de beurre à Tourcoing. — Gustave Rose, ouvrier agricole à Velaines et Marie Bourdeau, servante à Gruson. — Jean Le Brie, journalier, rue de la Bellance, cour Fruion, 6 et Emilie Delsoyes, soigneuse, rue Denis, 40. — Louis Dujardin, emballeur, rue de l'Espérance, 65 et Adèle Florin, sodtartère, rue de l'Epeule, cour Renault Bayart.

Alfred Vanherpe, cardeur, rue du Tilleul, 61, et Angèle Pattyn, doublesse, rue du Pile, 49. — Jean Déknap, journalier, boulevard Désespoir, et Louise Tack, ménagère, même adresse. — Emile Mouret, rattacheur, rue de St-Amand, 12, et Marguerite Becquet, encaisseuse, rue de St-Amand, 8. — Alphonse Klein, apprêteur, rue d'Inkermann, 69, et Hélène Yanckoo, servante, même adresse. — Camille De Taeyé, mécanicien, rue du Fort, cour Fayent, 5, et Clémence Berrit, ménagère, rue du Fort, 194. — Emile Rosse, rentreur, rue de Tunis, 55, et Sophie Dobbelaere, piqueuse, rue de Rohan, cour Lebocuq, 13.

du 30 avril

Naissances. — Berthe Hervez, rue des Longues-Haies, cour Degand, 7. — Colette Motte, rue Rammaert, 34. — Renée Vincent, Grande-Rue, 220. — Emile Desfrennes, rue Decrême, 6. — Fernande Cacheux, rue Descartes, 76. — Marguerite Fyrin, rue d'Orsay, 20. — Henri Prouille, rue Blanchemaille. — Jeanne Demanter, rue Blanchemaille. — Robert Ladsous, rue Blanchemaille. — Marcel et Lucienne Vandenbroecke, boulevard de Cambrai. — Simonne Quique, rue de Bouvines, 61. — Léon Debeuyckere, rue Philibert-Delorme, 23.

Décès. — Eugénie Lecleroq, 73 ans, ménagère, rue du Tilleul, hospices Lagrouville, 23. — Germain Versavel, 10 ans, coutrier, rue N.-D. des Victoires, cour Dewez, 2. — Bernard Jansson, 67 ans, débardeur, rue Jean-Bart, cour Vennesle. — Désiré Rammaert, 69 ans, négociant en tissus, Grande-Place, 28. — Jean Rattieux, 60 ans, sans prof., rue Barbieux. — Albert Lepoutre, 5 ans, rue des Fleurs, 28. — Albert Uytterhoeve, 9 mois, rue de Lille, 146. — Louis Longepée, 52 ans, terrassier, quai Bertel. — Louis Desmet, 68 ans, fleur, rue Blanchemaille. — Zoé Fryn, 1 an, rue Blanchemaille. — Henri Noël, 17 jours, rue Pasteur, 4. — Joseph Lepiat, 67 ans, trieur, rue Gulvahi, 21.

WATTRELOS

Une femme tamponnée. — Dans l'après-midi de lundi, la dame Vanguthèke née Rosalie Wemer, 67 ans, a été tamponnée au passage à niveau du Crédicier. Cette personne étant sourde n'a pas entendu le train qui arrivait. Elle a pénétré sur la voie du chemin de fer et la locomotive l'a prise en écharpe.

Comme elle se plaignait de violentes douleurs internes, M. le docteur Duhain a été appelé en toute hâte et l'a fait admettre d'urgence à l'hôpital où M. le docteur Leplat l'a visitée et a constaté de nombreuses contusions. Le docteur espère la sauver, à moins qu'il ne survienne des complications imprévues.

Paroisse Saint-Macleu. — Mardi 1er mai, Saint Philippe et Saint Jacques, à 7 h., messe solennelle du mois pour Sophie Hustin, Hougarde ; à 8 h. 1/2, service de 1e classe pour Elie Hennion, rue des Fleurs ; à 9 h., obit de 3e classe pour Louis et Joséphine Desmulier.

Mercredi 2 mai, à 8 h., obit du mois pour Pierre Decuypère, hameau du Beck ; à 9 h., obit du mois de 3e classe pour Colette Lava, Breuil ; à 9 h. 1/2, obit du mois de 3e classe pour Pierre Castelain, Houzarde.

CROIX

CROIX. — Naissance. — François Corbecel, rue d'Oran, cour Brouse, 4.

Décès. — Augustine Duponchelle, 68 ans, cantonier Saint-Pierre, 8.

Publications. — Adrien Laporte, employé et Alida Cest, piquiriste. — Emile Desmet, limeur-rand et Joséphine Pypots, ménagère. — Henri Dassonville, coutelier et Angélique Dumortier, enveloppeuse. — Alphonse Hellevoet, journalier et Philomène Struyvelle, soigneuse.

WASQUEHAL

L'« Avant-Garde ». — Nous apprenons que la société de gymnastique l'Avant-Garde vient de se dissoudre.

WASQUEHAL. — Du 18 au 28 avril. — Naissance. — Marthe Lemaire.

Mariages. — Charles Lefebvre et Julia Castelin. — J.-B. Drucq et Marie Hantson. — Jules Mazza et Sophie Decottignies. — Louis Samain et Gabrielle Van Weemael.

LANNOY. — Du 30 avril. — Décès. — Parent Henri, 56 ans, employé, rue du Haut-Jardin.

LYS-LES-LANNOY. — Du 26 au 28 avril. — Naissances. — Barat Fernand, rue du Fromoy. — Boulanger Bernand, rue d'Hem.

Publications de Mariage. — Tronteseaux Georges, dessinateur et Lopers Célestine, piquiriste. — Wanin Constantin, tisserand et Maurisse Louise, bobineuse. — Bousemard Edouard, tisserand à Tressiers et Frochard Stéphanie, bobineuse à Lys. — Delespaul Pierre, marchand de grains et Galdis Louise, sans profession.

HEM

Vols. — La gendarmerie de Lannoy a ouvert une enquête au sujet de différents vols qui auraient été commis dans la soirée de samedi à dimanche, et dont les auteurs sont inconnus.

Chez M. Desbonnets, cultivateur en Petit-Lannoy, sa domestique, nommée Gourdin, a constaté la disparition de sa montre et de son portemonnaie contenant 3 francs.

— Un veston a été dérobé au préjudice de M. Louis Dutholt, cultivateur aux Trois-Fermes.

— Deux domestiques de chez M. Crespel Désiré, cultivateur au même lieu, Castel Louis et Assez Alcide, se sont aperçus qu'on leur avait enlevé, à l'un, sa montre, et à l'autre, son portemonnaie renfermant 5 fr. 20.

Ces vols ont eu lieu dans des locaux attenant aux fermes.

La Grande Pharmacie de France, 1, rue Faidherbe, à Lille, est une maison régionale ; ses approvisionnements et expéditions au dehors se font avec une régularité parfaite, son catalogue général est envoyé gratuitement ; il comporte des prix exceptionnels et les conditions des envois franco en Province. 2

TOURCOING

"Le premier acte de la loi maudite"

A TOURCOING

Cette brochure de 120 pages in-8° avec 17 gravures hors texte, relate les événements dont Tourcoing a été le théâtre à propos des inventaires.

L'édition de luxe au prix de 2 fr. s'enlève rapidement.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs, que pour répondre au désir exprimé par un grand nombre de nos amis, une édition populaire vient d'être tirée à part. Elle comporte le même nombre de pages et de gravures en format in-8°.

Les deux éditions sont en vente *dans toutes les librairies* de la ville, et *aux bureaux de la « Croix »*, 85, rue des Ursulines.

L'édition de luxe, au prix de 2 fr.

L'édition populaire, au prix de 0 fr. 50.

LEUR DÉSARROI

Une lettre de M. Georges Lenoir. — Invite à lutter contre la maçonnerie.

Nous avons montré le néant de l'œuvre législative du concurrent de M. Lenoir.

L'*Avenir* ne nous a point contredit.

Il a essayé plutôt des petites peines fort plus qui lui servent à chaque élection. M. Georges Lenoir lui a répondu de bonne encre par deux lettres qu'il se fait tirer l'oreille pour insérer et qui ont jeté le désarroi dans le camp drapeau.

Ce désordre est apparu, samedi matin, dans l'article publié par la feuille radicale et auquel M. Lenoir répond avec beaucoup d'à propos, par la nouvelle lettre que voici :

Monsieur le Rédacteur de l'*Avenir*,

Veuillez vouloir bien ce matin me poser quelques questions. Cette condescendance de votre part m'est un gage que vous répondrez aux miennes et que vous attendez ma réponse avec la ferme volonté de l'insérer.

C'est exact, Monsieur, je réclame la Justice et la Liberté.

La Justice, vous nous avez mis hors de droit commun en ne qui touche l'enseignement et le droit d'association ; vous supprimez de l'armée et de toutes les fonctions publiques nous qui ne portent pas l'uniforme maçonnique.

Vous direz-bien que la justice pour nous n'est qu'un mot.

La Liberté, depuis avons fait passé sous le régime de la loi de 1901 et des lois successives votées par vos amis ; nous voyons aujourd'hui comment votre gouvernement la comprend ; nous savons ce que nous réserve la loi de séparation.

Vous désirez de faire parler l'histoire. Vous avez tort. Pourquoi ne pas rappeler la Justice, la Liberté comme les comprenaient les Grands Ancêtres de Dieu, les Bienfaiteurs de l'humanité, Monsieur, de deux Robespierre, de Marat, de Joseph Lebon. Ce sont de grands serviteurs qui vous touchent de près, même lointaine que l'Inquisition et la dîme dont vous parlez, ainsi qu'un cadeau des ouvriers.

C'est cent fois plus intéressant que les « sacrés pâté » qui vous servent depuis si longtemps. Au reste, vos manœuvres de variété et qui serait tenté de croire que vous conservez le renouvellement les clichés des précédentes élections.

Ainsi donc, Monsieur, inutile de m'inviter à enlever mes masques, je n'en porte pas.

Justice, liberté, réformes, voilà ce que je demande.

Ne parlez pas de masque. Votre candidat n'affiche à chaque élection d'un dégoûtement libéral qui, cette fois, ne trompe plus.

Vous vous préoccupez de N.-D. de Hazmout M. le Rédacteur. Mon concurrent y avait songé, il y a longtemps. La découverte de Jésuites dans le calorifère de la maison avait donné lieu à une interpellation célèbre qui est le seul triomphe oratoire de M. Dron dont le peuple ait gardé le mémoire.

Vous le voyez, M. le Rédacteur, vous arrivez trop tard. Il n'y a plus rien de nouveau à dire.

Vous alliez être forcé, pour exercer votre esprit, de lutter avec nous contre la maçonnerie.

Dans cette espérance, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération.

Georges LENOIR,
avocat

L'espérance de M. Georges Lenoir de voir ses adversaires lutter avec lui contre la Franc Maçonnerie pourrait bien être déçue. Ils ne peuvent point se prononcer contre les gens qui dirigent leur politique du fond de leurs loges ténébreuses. Ils sont là les gens masqués auxquels le Bloc et son représentant à Tourcoing obéissent au doigt et à l'œil.

Il n'est pas Franc-Maçon

« Je m'honore de faire partie de la Ligue de l'Enseignement. »

Dron, 27 avril 1906.

M. Dron affirme qu'il n'est pas franc-maçon ; en tout cas, il *agit* en vrai franc-maçon. Il se vante d'être membre de la Ligue de l'Enseignement, or cette Ligue de l'Enseignement est essentiellement franc-maçonnique par son origine et par son esprit.

En voici le preuve :

Le F∴ *Jean Macé*, son fondateur, disait d'elle en 1885, au Congrès de la Ligue à Lille : « Autrefois nous affirmions que la Ligue de l'enseignement n'était pas une institution politique, religieuse. Aujourd'hui, il n'en est plus ainsi ; Aujourd'hui, il faut affirmer que la Ligue est bien une *institution maçonnique*. »

Oui, ce que nous disons est une œuvre maçonnique. — La ligue est la *maçonnerie extérieure*. Je l'ai dit cent fois dans les Loges, d'un bout de la France à l'autre. »

Au Convent de 1896, un autre F∴ Adrien Duvaud s'exprimait ainsi :

« La Ligue de l'enseignement est extrêmement forte ; j'ajoute que cette *institution est maçonnique par excellence* ».

Ajoutons que M. Dron entretenait une correspondance suivie avec le F∴ Jean Macé et que, dans une de ses lettres, il l'appelle « *son cher correligionnaire* » — (avec deux r !)

Bicards embarrassés. — La feuille du Bloc maçonnique croyait pouvoir rééditer ses petits points coutumiers sur le compte de M. Georges Lenoir, Celui-ci lui répondit, aussitôt, par trois lettres très spirituelles, très sensées, que notre confrère embarrassé, n'a pas insérées.

Ces lettres lui ont en tout cas « coupé le sifflet ». Constatons simplement la chose.

L'avis suivant a été placardé. — Le maire a l'honneur d'informer les électeurs que les tableaux d'additions et de retranchements prescrits par la loi ont été arrêtés et affichés aujourd'hui à la porte des 12 bureaux de vote désignés pour les élections du 6 mai 1906.

Le square Saint-Christophe. — On sait qu'un square minuscule va être établi derrière la succursale de Saint-Christophe. Il sera fermé par une grille contre laquelle se trouvera l'abri des tramways et un kiosque de journaux.

Hier, lundi, en fouillant pour planter des arbres, les ouvriers ont découvert cinq crânes humains. C'est qu'il y avait autrefois, en cet endroit, un cimetière.

Les crânes ont été réinhumés au cimetière du Pont de Neuville.

Le quai de Marcette n'étant pas classé au réseau des voies publiques urbaines sera pendant la durée des fêtes de l'Exposition exclusivement réservé à la circulation des piétons et des voitures se dirigeant vers l'Exposition.

Cette interdiction vise la partie du quai de Marcette entre les ponts de l'Espierre et du Halot.

La grève des moulineuses de la Maison Motte et Destombes, rue de Roubaix, a donné lieu, lundi matin, à un incident. Les six moulineuses en grève se présentant à l'usine trouvèrent une ouvrière embauchée pour l'un de leurs métiers. Elles quittèrent l'atelier sans mot dire, mais les deux ouvrières bobineuses de la Maison se tinrent contre la nouvelle embauchée et firent du tapage. Le directeur les renvoya pour huit jours.

[illegible] Banque Albert Prouvost, 14, rue des Ursulines, TOURCOING

Etat-civil de Tourcoing
du 30 avril

Publications de mariages. — Dekoninck Gustave, dessinateur, rue de la Latte, 51, et [illegible] Marie, sans profession, place de la République. — Reynaert Germain, cocher, rue Lavoisier, 63, et Vilaghe Marie, cuisinière, rue d'Havre. — Bomcart Pierre, tisserand, rue des Cinq-Voies, 104, et Dupuis Hortense, sans profession, rue des Cinq-Voies, 104. — Deculien Pierre, employé, rue Chêne-Houpline, 59, et Castelain Suzanne, dévideuse, rue de Bouvines, 121.

Noiret Camille, garçon brasseur, rue du Sautier, 44, et Dufour, Hermine, servante, Grande Place, 13. — Maghin Julien, mécanicien, rue Rampe-vitre, 6, et Maillet Marie, piqueuse, rue de Jeux, 42. — Duterne Remy, surveillant, rue Favart, et Beernaert Marie, bobineuse, rue des Coulons, 34. — Dapportère Julien, cordonnier, rue du Brun-Pain, 52 bis, et Warnain Esther, doublesse, rue d'Anvers, 136. — Prouvost Edouard, rattacheur, rue des Fleurs, 61, et Lavergne Marie, ménagère rue Augustin, 12. — Dujardin Gustave, magasinier, rue de Flandre, 61, et Caillewaert Marie, doublesse, rue des Cerisiers, 48.

Cossart Henri, monteur, rue de la Blanche Porte, 219 et Thérasse Louise, marchande, Quai des Mariniers. — Deuville Marceau, tapissier, rue des Ciroeaux, 13 et Engelsard Esther, confectionneuse, rue du Nice, 19. — Gobert Charles, garçon-brasseur, rue de Dessin, 10 et Mondo Marie, ménagère, rue des Fleurs, 241. — Dubosier Emile, employé, à Tourcoing et Kinche Marie, fille de magasin, à Mouscron. — Wagnon Louis, magasinier, rue de l'Hospitalet, 27 et Vandenbeaker Germaine, couturière, rue du Fleuron, 145. — Hazebroucq Désiré, homme de peine, rue de Roubaix et Vandewalère Marie, ménagère, rue de Roubaix, 23.

Du 30 avril

Naissances. — Ledrée Georges, rue du Bassin, 14. — Delannoy Victor, rue Saint-Pierre, 21. *Décès.* — Dumpleche Gabriel, 1 an, rue du Dahomey, 146. — Dertaux Bruno, 29 ans, rue de la Croix-Blanche, 160. — Bruneel Louise, 74 ans, rue d'Havré, 2. — Robart Pierre, 1 an, rue de Wisquenal, 41. — Florin Madeleine, rue Nationale, 188.

HALLUIN

L'élection municipale contestée

Un certain nombre de radicaux parmi les quels MM. Charles Stock et Gayo, ont déposé à la Préfecture une protestation contre l'élection municipale complémentaire.

Cette ridicule enquête aura le succès qu'elle mérite.

Une grève. — Les ouvriers de M. Alfred Demeestère, tissage, rue du Château et de Lille, avaient décidé, il y a huit jours, d'envoyer une liste de revendications à leur patron. N'ayant pas reçu satisfaction, ils se réunirent dans un estaminet où, par 63 voix, décidèrent de faire grève. M. Alfred Demeestère réussissait peu après ses ouvriers et, leur remettant des billets de différentes couleurs, leur demanda de voter pour ou contre la cessation du travail. Par 103 voix contre 47, le personnel repoussait la grève. Hier soir, lundi, fin un sont réunis dans un estaminet, au nombre de 80 à 90, et ont décidé de quitter l'usine par 65 voix.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

Un officier socialiste arrêté

Paris. — Un peu avant la réunion des syndicats dans le sous-sol de la Bourse du Travail, alors que la foule attendait l'ouverture de la séance, fixée à 11 h., un lieutenant du 5e d'infanterie à Paris, un nommé Tisserand Dejange, en tenue de campagne, est monté sur une table et a harangué les assistants.

Il s'est affirmé socialiste et a déclaré que bien qu'il eût le sort qui l'attendait, il tenait à assurer les prolétaires que, quoi qu'il arrive, il ne verserait pas leur sang.

Puis il est sorti de la salle, au milieu d'un grand tumulte et a été immédiatement arrêté par un officier de la garde républicaine qui l'a conduit à la mairie du 10e arrondissement.

Il a été mis à la disposition de l'autorité militaire.

L'agitation à Brest

Brest. — 2.000 ouvriers de l'arsenal ont assisté hier soir à la réunion tenue à la Bourse du Travail. Le chômage général pour le 1er mai a été préconisé par de nombreux orateurs.

M. Rouilier, secrétaire général de la Bourse du Travail, a déclaré « que les ouvriers n'iront pas se placer devant les baïonnettes des assassins envoyés à Brest, mais qu'ils répondront à la violence par la violence. »

Aucun incident à la sortie.

Stupide affolement

Douvres. — Un nombre considérable de Français sont arrivés à Douvres. Tous les hôtels sont bondés.

Terrible accident de chemin de fer

PRÈS DE CHERBOURG

Un mort, six blessés

Andrésy. — Un train de marchandises a été tamponné, hier soir, à 6 h. 20, à la gare d'Andrésy, par un train de voyageurs venant de Cherbourg et portant le n° 3018.

Il y a 1 mort et 6 blessés.

ARRESTATIONS D'ANARCHISTES

Paris. — La police parisienne a arrêté hier huit anarchistes étrangers qui seront expulsés incessamment.

Rébellion contre les gardes-champêtres. — Lucien Vermeesch, 30 ans, demeurant au Moat, étant ivre, s'est présenté au poste et a réclamé du logement pour lui et sa famille. Il fut éconduit.

Il prit les gardes-champêtres à partie et arracha à l'un d'eux, Désiré Nollet, une partie de sa tunique. Vermeesch a causé son vin au violon et a été remis en liberté lundi matin.

Un ivrogne peu commode. — Alphonse Bassard, 12 ans, s'est présenté chez M. Dumortier, cabaretier, rue de Linselles, et demanda une consommation. Le voyant ivre, le cabaretier la lui refusa. Bassard se mit à frapper Mme Dumortier et l'empoigna par les cheveux en lui donnant des coups de pied aux jambes. L'ivrogne a été arrêté.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

Un vol de 50 francs de lin et de deux jambons a été commis, dimanche matin, à la ferme de M. Pierre Delhaine, au Durmont. Le garde-champêtre Vaiché, saisi d'une plainte, a ouvert une enquête.

BONDUES

Grave accident d'automobile

M. Paul d'Halluin, agent de change honoraire à Lille, se rendait, hier, à Linselles, en automobile, en compagnie de Mme d'Halluin et de plusieurs personnes.

Quand il s'y prit pour virer, au tournant du fort de Bondues, la voiture heurta le bord du trottoir et fit panache, renversant ceux qui la montaient.

Aussitôt accoururent des témoins de l'accident, qui s'empressèrent de dégager les voyageurs. Malheureusement, M. d'Halluin avait l'épaule démise, Mme d'Halluin un bras cassé et des côtes enfoncées.

Les autres personnes en sont été quittes pour la peur.

M. et Mme d'Halluin ont été reconduits à Lille, après avoir reçu les soins que nécessitait leur état.

MARCQ-EN-BARŒUL

Au Collège. — Les élèves des classes supérieures donneront deux représentations de *Jeanne d'Arc*, drame de Barbier, le dimanche 13 mai et lundi 14, à 3 heures.

Les familles pourront prendre, à 6 h. 30 ou plus tard, les cars spéciaux vers Lille et Roubaix-Tourcoing.

L'Imprimerie de la *Croix du Nord*
se charge de l'exécution rapide et soignée des Travaux de Librairie, Brochures, Journaux, Périodiques, Ménagerie, Théâtres, Bibliothèques, Tableaux, etc.

La Grève DES MINEURS

Dans le Pas-de-Calais

LA SITUATION

La situation paraît s'améliorer légèrement.

Lundi matin, le nombre des grévistes était de 37.257, celui des travailleurs de 16.903, soit 1316 de plus que samedi matin.

La reprise s'est affirmée dans les concessions de Lens, de Béthune et de Noeux.

On croit qu'il n'y aura pas de reprise complète avant les élections législatives. Si l'on s'en rapporte aux bruits qui courent, le député Basly, socialiste unifié, aurait pour concurrent le délégué mineur Binot, du Nord, et le député Lamendin, socialiste également unifié, le délégué mineur Plouvier.

Les délégués mineurs se présenteraient comme socialistes indépendants.

On compte à Lens, 1.200 travailleurs ; à Courrières, 120 ; à Drocourt, 64 ; à Douvrin, 226 ; à Meurchin, 125 ; à Carvin, 26 ; à Ostricourt, 65 ; à Liévin, 434 ; à Béthune, 1000 ; à Noeux, 600.

Le travail est toujours complet à Bruay, à Marles, La Clarence, Ligny-les-Aire, Fléchin.

Les faibles reprises de Carvin, Liévin, Douvrin et Ostricourt sont à remarquer, étant que les mineurs de ces Compagnies sont restés jusqu'ici résolument à tout mouvement en faveur du travail.

Réunions

Des réunions ont eu lieu dimanche qui différents points du bassin.

A Ostricourt, la réponse de M. Pichot à la délégation a été communiquée et la grève à outrance a été votée.

A Liévin, l'ordre du jour suivant a été voté :

« Les grévistes de Liévin, réunis, mandat à la section syndicale de discuter en faveur de leurs intérêts, avec les patrons, et conseillent aux membres en discussion et décident la continuation de la grève, jusqu'à ce que la reprise du travail ait été votée par le Syndicat ».

A Lens, MM. Maes, conseiller municipal, et Bronet, délégué du syndicat, ont prêché la résistance ; mais ils ne sont abstenus de consulter les ouvriers sur l'opportunité qu'il y aurait d'envoyer une délégation auprès de M. Roumeux, directeur des mines de Lens. Cet homme croire que, comme ceux de Liévin, les grévistes de Lens attendent que le directeur les fasse demander pour répondre aux questions qu'ils auraient à lui poser.

Prisonniers remis en liberté

Le juge d'instruction de Béthune a fait remettre en liberté quelques prisonniers contre lesquels il n'a pas trouvé trace de culpabilité dans les bagarres de Lens.

Ce sont Louis et Hyacinthe Michel, Edouard Vaillant, Joseph Lanpin, François Mahieux et Henri Caboche.

Louis et Hyacinthe Michel dont le frère et le neveu de la cantinière de M. Roumeux. On les avait accusés d'avoir conduit la bande des pillards de la maison du directeur des mines de Lens.

Ils sont reconnus innocents.

Un soldat frappé d'un coup de couteau

On a fait beaucoup de bruit autour d'un incident qui s'est produit dans un estaminet de Liévin entre deux soldats. Le fait a été grossi.

Il s'agit simplement d'un accident.

Le soldat Bogard, du 26e de ligne, originaire des environs de Nancy, a été blessé en jouant avec un de ses camarades qui tenait imprudemment un couteau ouvert à la main.

La blessure a beaucoup saigné, mais n'est pas grave.

Bogard reste en traitement à l'hospice de Lens.

DANS LE NORD

Dans le Bassin de Douai

LA FIN DE LA GRÈVE

Mines d'Aniche, de l'Escarpelle, Flines-les-Raches, Azincourt

Dimanche a eu lieu, à la sous-préfecture de Douai, une entrevue, qui a duré de six heures à huit heures et demie du soir, entre les directeurs des compagnies d'Aniche, Flines-lez-Raches, Escarpelle et les délégués du Syndicat des mineurs.

L'accord